RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 00385
Numéro SIREN : 479 539 447
Nom ou dénomination : "SODIMAX EXPLOITATION"

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2020 sous le numéro de dépôt 6515

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT SAINTE MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE (OISE)

LE GREFFIER

DÉPOSÉ LE

20 NOV. 2020

Tribunal de Commerce de Compiègne
N° 6515
Le Greffier

COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres			
Capital		40 000	40 000
Primes		0	0
Réserves sociales et consolidées		-2 276 732	-897 914
Ecart de conversion		0	0
Résultat		-507 540	-1 378 819
Capitaux propres groupe		**-2 744 272**	**-2 236 733**
Intérêts minoritaires		-514 434	-312 679
Capitaux propres		**-3 258 706**	**-2 549 412**
Provisions pour risques et charges	*Note 16*	**528 196**	**702 183**
Impôts Différés Passif		**0**	**0**
Emprunts obligataires	*Note 17*	0	0
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	55 309 194	58 212 676
Fournisseurs		9 514 907	7 455 993
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 18*	3 855 578	4 308 813
Dettes		**68 679 679**	**69 977 482**
TOTAL PASSIF		**65 949 171**	**68 130 253**

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	*Note 9*	2 334 761	2 679 832
Immobilisations incorporelles	*Note 10*	996 250	1 177 163
Immobilisations corporelles	*Note 11*	40 905 274	43 690 170
Immobilisations financières	*Note 12*	1 201 592	1 201 175
Titres mis en Equivalence		0	0
Actif immobilisé		**45 437 877**	**48 748 340**
Stocks et en-cours	*Note 13*	8 430 374	8 894 911
Clients et comptes rattachés	*Note 14*	722 359	316 612
Impôts Différés Actif		3 730 990	3 132 836
Autres créances et régularisation	*Note 15*	6 604 149	6 328 715
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		1 023 422	708 843
Actif circulant		**20 511 294**	**19 381 917**
TOTAL ACTIF		**65 949 171**	**68 130 257**

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	*Note 1*	90 806 171	87 234 170
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	300 650	329 947
Achats consommés		-71 146 918	-68 407 408
Autres charges externes	*Note 3*	-4 939 598	-5 055 651
Impôts et taxes		-1 534 917	-1 892 297
Charges de personnel	*Note 4*	-8 732 173	-8 256 848
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-3 643 950	-3 647 420
Autres charges		-83 848	-45 022
Résultat d'exploitation		**1 025 417**	**259 472**
Résultat sur opérations en commun		0	11 892
Charges et produits financiers	*Note 6*	-1 891 299	-2 054 576
Résultat courant des entreprises intégrées		**-865 882**	**-1 783 212**
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-142 084	244 078
Impôt sur les résultats	*Note 8*	632 671	343 923
Résultat Net des entreprises intégrées		**-375 295**	**-1 195 211**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		11 070	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-345 071	-345 071
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-709 296**	**-1 540 282**
Intérêts minoritaires		-201 756	-161 463
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-507 540**	**-1 378 819**

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	*Note 1*	90 806 171	87 234 170
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	300 650	329 947
Achats consommés		-71 146 918	-68 407 408
Autres charges externes	*Note 3*	-4 939 598	-5 055 651
Impôts et taxes		-1 534 917	-1 892 297
Charges de personnel	*Note 4*	-8 732 173	-8 256 848
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-3 643 950	-3 647 420
Autres charges		-83 848	-45 022
Résultat d'exploitation		**1 025 417**	**259 472**
Résultat sur opérations en commun		0	11 892
Charges et produits financiers	*Note 6*	-1 891 299	-2 054 576
Résultat courant des entreprises intégrées		**-865 882**	**-1 783 212**
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-142 084	244 078
Impôt sur les résultats	*Note 8*	632 671	343 923
Résultat Net des entreprises intégrées		**-375 295**	**-1 195 211**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		11 070	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-345 071	-345 071
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-709 296**	**-1 540 282**
Intérêts minoritaires		-201 756	-161 463
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-507 540**	**-1 378 819**

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Règlementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition suivants sont constatés :

1.5.1. *Titres SAS SODIMAX*

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, SAS SODIMAX, et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SAS SODIMAX ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant de **5 580 556 €**

Le bilan de SAS SODIMAX au 31/12/2004 présentait
un actif net de 1 854 376 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 6237 actions
sur les 6 250 actions constituant le capital de SAS SODIMAX,

la quote-part de SODIMAX EXPLOITATION dans la
situation nette de SAS SODIMAX au 31/12/2004 était donc égale à: **1 850 519 €**

d'où un écart de première consolidation de **3 730 037 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.2. . ***Titres SODIMAX EVASION***

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SODIMAX EVASION et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SODIMAX EVASION ont été acquis
par SAS SODIMAX pour un montant de **205 427 €**

Le bilan de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 présentait
un actif net de 69 689 €

SAS SODIMAX détenant 4 280 parts
soit la totalité du capital de SODIMAX EVASION,

la quote-part de SAS SODIMAX dans la
situation nette de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 était donc égale à: **69 689 €**

d'où un écart de première consolidation de **135 739 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.3. ***Titres BATIMAX***

Les titres détenus par SAS SODIMAX proviennent de la souscription à la constitution de BATIMAX.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.4. ***Titres PARA PONT***

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de PARA PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.5. ***Titres UHPS PONT***

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de UHPS PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.6. ***. Titres SCI CHAMP DE LAHYRE***

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SCI DU CHAMP DE LAHYRE et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE ont été acquis par SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX pour un montant global de **49 940 €**

Le bilan de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 présentait des capitaux propres négatifs de -2 225 191 €

SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX détenant ensemble 4 994 parts sur les 5 000 parts constituant le capital de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 était donc égale à: **-2 222 521 €**

d'où un écart de première consolidation de **2 272 461 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Terrains" .

Cet écart constaté lors de l'entrée des titres SCI CHAMP DE LAHYRE a été considéré comme le prix à payer pour garantir la maîtrise foncière, destinée à permettre la pérennité du projet de transfert.

Il est amorti sur 15 ans, soit la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

1.5.7. Titres TREFLANDRES

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, TREFLANDRES et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de TREFLANDRES ont été acquis par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant global de		**5 100 €**
Le bilan de TREFLANDRES au 31/12/2016 présentait des capitaux propres négatifs de	-265 845 €	
SODIMAX EXPLOITATION détenant 510 parts sur les 1 000 parts constituant le capital de TREFLANDRES,		
la quote-part du groupe dans la situation nette négative de TRFLANDRES au 31/12/2016 était donc égale à:		**-135 581 €**
avec un impôt différé sur les déficits égal à 945 287 * 28 %*51%		**134 987 €**
d'où un écart de première consolidation de		**5 694 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Constructions" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroitre le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

1.7.2. *Immobilisations corporelles*

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif .

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	1 an
- Constructions :	30 ans
- Agencements et amgts des constr.:	10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans
- Installations industrielles :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	non applicable
- Matériel de bureau et informatique :	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. *Immobilisations financières*

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur

recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. *Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »..

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, déduction faite des ristournes..

1.7.5. *Clients et comptes rattachés*

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. *Emprunts*

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. *Provisions*

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la règlementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux évènements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. *Engagements de retraites et assimilés*

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003.

Le montant des indemnités de fin de carrière a été évalué suivant la méthode « rétrospective des unités de crédits projetées » en tenant d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans et d'un taux de charges sociales de 40%.

1.7.10. *Impôts différés*

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. *Reconnaissance des produits*

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT SAINTE MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JUILLET 2020 SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts pour vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019 et les soumettre à votre approbation.

La lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Compte tenu de la position de notre Société à la tête d'un Groupe, nous vous présentons, conformément à l'article L.233-16 du Code de Commerce, les comptes consolidés de la société.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

La société **"SODIMAX EXPLOITATION"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais et qui détient :

- 99,79 % de la société **"SAS SODIMAX"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 89,88 % de la société **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE"**, Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 25% de la société **"SCI CSVMS"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.

La société **"SAS SODIMAX"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais et qui détient :

- 100 % de la société **"SODIMAX EVASION"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 99,95 % de la société **"BATIMAX"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 100% de la société **"PARA PONT"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 100% de la société **"UHPS PONT"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.
- 10,00 % de la société **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE"**, Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.

La Méthode de consolidation est la suivante :

- La société **"SODIMAX EXPLOITATION"** est la société mère.

- Intégration globale pour les sociétés **"SAS SODIMAX"**, **"BATIMAX"**, **"SODIMAX EVASION"**, **"PARA PONT"**, **"UHPS PONT"**, et **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE"**.

d

- mise en équivalence pour la société **"SCI CSVMS"**.

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Groupe a réalisé un Chiffre d'affaires net de €.90.806.171

Les autres produits se sont élevés à €.300.650

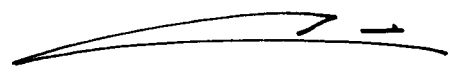
Ses produits d'exploitation s'élèvent à €.91.106.821 et ses produits financiers à €.9.338

Ses charges d'exploitation s'élèvent à €.90.081.404 (dotations aux amortissements et provisions comprises) et ses charges financières à €.1.890.433.

Il en résulte un résultat courant avant impôts négatif de (€.865.882) lequel après incidence de charges et produits exceptionnels pour un montant négatif de (€.142.084), et d'un crédit d'impôts de €.632.671 laisse apparaître un résultat part du groupe négatif de (€.507.540) et un résultat hors groupe négatif de (€.201.756).

Nous vous précisons que la consolidation vise à présenter la situation financière et les résultats d'un Groupe de Sociétés, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Elle offre aux associés et actionnaires la possibilité d'évaluer la rentabilité de leur investissement et de mesurer l'opportunité et l'efficacité de la stratégie de développement.

LE COMITE DIRECTEUR



ALYSAUDIT
Commissaire aux Comptes
4 rue de Charenton

94140 ALFORVILLE

ALAIN PATER SAS
Commissaire aux Comptes
27 ter rue Dauvilliers

91290 ARPAJON

SODIMAX EXPLOITATION

Avenue d'Auvelais
Centre commercial du Val d'Halatte
60700 PONT SAINTE MAXENCE

479 539 447 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **SODIMAX EXPLOITATION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entitées comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels.
« L'épidémie de Covid-19 se répandant actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité ayant des conséquences sanitaires, économiques et financières et qui affecte les activités des entités françaises. La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et les passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

En l'absence d'information sur la date de fin de cette crise sanitaire, les impacts en terme d'activité sur l'ensemble de l'année 2020 ne sont pas quantifiables à la date d'arrêtés des présents comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi, des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Directeur

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.
-

A Bruyères le Chatel, le 3 Juillet 2020

ALY SAUDIT Représentée par Monsieur LE DEZ	**Alain PATER SAS** Représentée par Monsieur Alain PATER

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	*Note 1*	90 806 171	87 234 170
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	300 650	329 947
Achats consommés		-71 146 918	-68 407 408
Autres charges externes	*Note 3*	-4 939 598	-5 055 651
Impôts et taxes		-1 534 917	-1 892 297
Charges de personnel	*Note 4*	-8 732 173	-8 256 848
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-3 643 950	-3 647 420
Autres charges		-83 848	-45 022
Résultat d'exploitation		**1 025 417**	**259 472**
Résultat sur opérations en commun		0	11 892
Charges et produits financiers	*Note 6*	-1 891 299	-2 054 576
Résultat courant des entreprises intégrées		**-865 882**	**-1 783 212**
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-142 084	244 078
Impôt sur les résultats	*Note 8*	632 671	343 923
Résultat Net des entreprises intégrées		**-375 295**	**-1 195 211**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		11 070	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-345 071	-345 071
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-709 296**	**-1 540 282**
Intérêts minoritaires		-201 756	-161 463
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-507 540**	**-1 378 819**

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	*Note 9*	2 334 761	2 679 832
Immobilisations incorporelles	*Note 10*	996 250	1 177 163
Immobilisations corporelles	*Note 11*	40 905 274	43 690 170
Immobilisations financières	*Note 12*	1 201 592	1 201 175
Titres mis en Equivalence		0	0
Actif immobilisé		**45 437 877**	**48 748 340**
Stocks et en-cours	*Note 13*	8 430 374	8 894 911
Clients et comptes rattachés	*Note 14*	722 359	316 612
Impôts Différés Actif		3 730 990	3 132 836
Autres créances et régularisation	*Note 15*	6 604 149	6 328 715
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		1 023 422	708 843
Actif circulant		**20 511 294**	**19 381 917**
TOTAL ACTIF		**65 949 171**	**68 130 257**

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres			
Capital		40 000	40 000
Primes		0	0
Réserves sociales et consolidées		-2 276 732	-897 914
Ecart de conversion		0	0
Résultat		-507 540	-1 378 819
Capitaux propres groupe		**-2 744 272**	**-2 236 733**
Intérêts minoritaires		-514 434	-312 679
Capitaux propres		**-3 258 706**	**-2 549 412**
Provisions pour risques et charges	*Note 16*	**528 196**	**702 183**
Impôts Différés Passif		**0**	**0**
Emprunts obligataires	*Note 17*	0	0
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	55 309 194	58 212 676
Fournisseurs		9 514 907	7 455 993
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 18*	3 855 578	4 308 813
Dettes		**68 679 679**	**69 977 482**
TOTAL PASSIF		**65 949 171**	**68 130 253**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

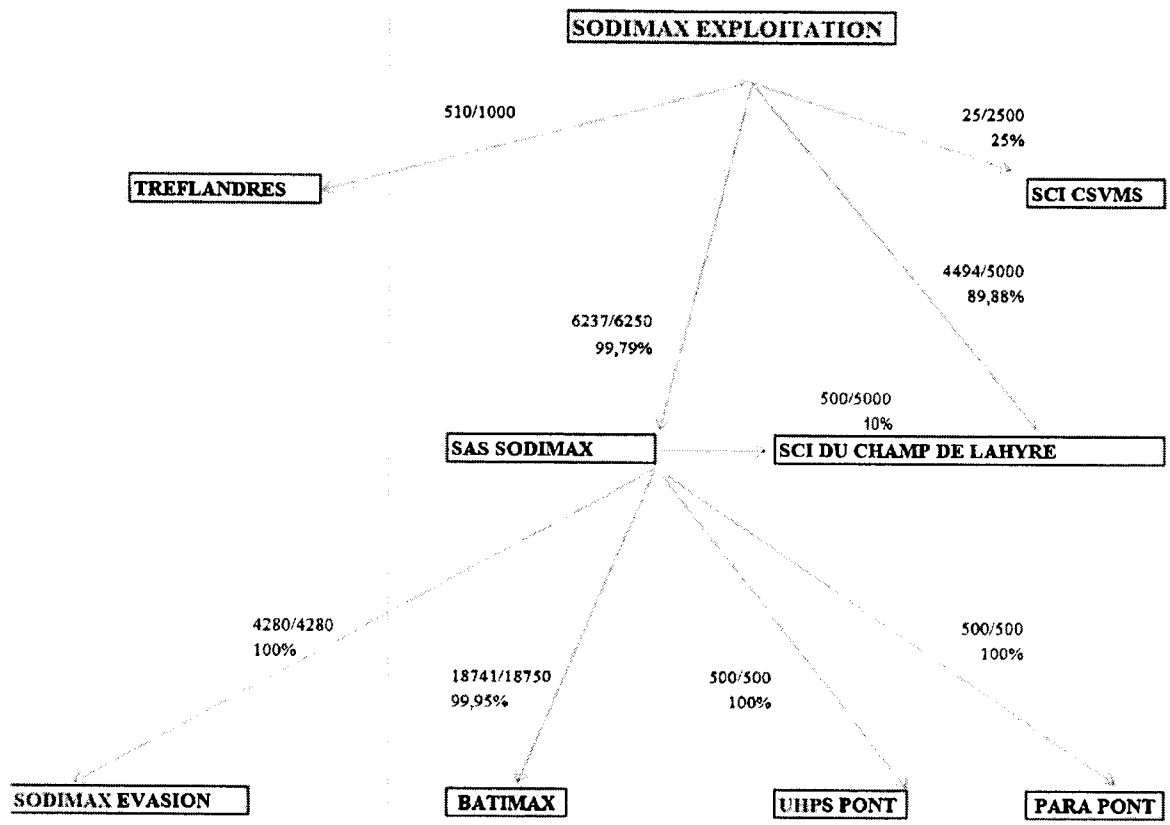
(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2018	**40 000**	**0**	**-897 914**	**0**	**-1 378 819**	**-2 236 733**	**-312 680**
Affectation du résultat au 31/12/2018			-1 378 819		1 378 819	**0**	0
Variation de capital	0	0				**0**	0
Ecart de change				0		**0**	0
Autres variations			0			**0**	0
Résultat au 31/12/2019					-507 540	**-507 540**	-201 756
Capitaux 31/12/2019	**40 000**	**0**	**-2 276 732**	**0**	**-507 540**	**-2 744 272**	**-514 436**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	-709 287	-1 540 282
Résultat des sociétés mises en équivalence	-11 070	0
Dotations et reprises	3 474 807	3 572 828
Amortissement des écarts d'acquisition	345 071	345 071
Variation impôts différés	-598 158	-306 670
Plus ou moins-values de cession	324 058	3 546
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	0
Capacité d'autofinancement	**2 825 420**	**2 074 493**
Variation des stocks	271 238	-621 362
Variation des clients	-433 050	483 347
Variation des créances d'exploitation	74 876	6 302 825
Variation des fournisseurs	2 058 914	-5 651 610
Variation des dettes d'exploitation	-359 050	-546 976
Flux de trésorerie liés à l'activité	**4 438 348**	**2 040 717**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-785 038	-718 932
Variation d'immobilisations financières	-427	-13 996
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	6 500	417
Acquisition de titres sociétés consolidées	0	6 286
Cessions de titres sociétés consolidées	0	0
Variation des créances sur immobilisations	0	0
Variation des dettes sur immobilisations	-94 185	-563 102
Flux liés aux investissements	**-873 150**	**-1 289 327**
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	1
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentation des dettes financières	23 547	17 606
Remboursement des dettes financières	-2 904 454	-2 833 007
Variation des intérêts courus	-813	-1 141
Variation des comptes courants	-11 330	-651 669
Variation des autres fonds propres	0	0
Subventions d'investissement reçues	0	0
Flux liés aux opérations de financement	**-2 893 050**	**-3 468 210**
Incidence des variations de devises	0	0
Variation de la trésorerie	**672 148**	**-2 716 820**
Trésorerie à l'ouverture	-11 029 129	-8 312 315
Trésorerie à la clôture	-10 356 979	-11 029 129
Variation de la trésorerie	**672 150**	**-2 716 814**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Organigramme du groupe



Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Règlementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition suivants sont constatés :

1.5.1. *Titres SAS SODIMAX*

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, SAS SODIMAX, et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SAS SODIMAX ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant de **5 580 556 €**

Le bilan de SAS SODIMAX au 31/12/2004 présentait
un actif net de 1 854 376 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 6237 actions
sur les 6 250 actions constituant le capital de SAS SODIMAX,

la quote-part de SODIMAX EXPLOITATION dans la
situation nette de SAS SODIMAX au 31/12/2004 était donc égale à: **1 850 519 €**

d'où un écart de première consolidation de **3 730 037 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.2. . ***Titres SODIMAX EVASION***

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SODIMAX EVASION et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SODIMAX EVASION ont été acquis par SAS SODIMAX pour un montant de	**205 427 €**
Le bilan de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 présentait un actif net de	69 689 €
SAS SODIMAX détenant 4 280 parts soit la totalité du capital de SODIMAX EVASION,	
la quote-part de SAS SODIMAX dans la situation nette de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 était donc égale à:	**69 689 €**
d'où un écart de première consolidation de	**135 739 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.3. ***Titres BATIMAX***

Les titres détenus par SAS SODIMAX proviennent de la souscription à la constitution de BATIMAX.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.4. ***Titres PARA PONT***

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de PARA PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.5. *Titres UHPS PONT*

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de UHPS PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.6. . *Titres SCI CHAMP DE LAHYRE*

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SCI DU CHAMP DE LAHYRE et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE ont été acquis par SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX pour un montant global de **49 940 €**

Le bilan de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 présentait des capitaux propres négatifs de -2 225 191 €

SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX détenant ensemble 4 994 parts sur les 5 000 parts constituant le capital de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 était donc égale à: **-2 222 521 €**

d'où un écart de première consolidation de **2 272 461 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Terrains" .

Cet écart constaté lors de l'entrée des titres SCI CHAMP DE LAHYRE a été considéré comme le prix à payer pour garantir la maîtrise foncière, destinée à permettre la pérennité du projet de transfert.

Il est amorti sur 15 ans, soit la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

1.5.7. Titres TREFLANDRES

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, TREFLANDRES et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de TREFLANDRES ont été acquis par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant global de	**5 100 €**
Le bilan de TREFLANDRES au 31/12/2016 présentait des capitaux propres négatifs de	-265 845 €
SODIMAX EXPLOITATION détenant 510 parts sur les 1 000 parts constituant le capital de TREFLANDRES,	
la quote-part du groupe dans la situation nette négative de TRFLANDRES au 31/12/2016 était donc égale à:	**-135 581 €**
avec un impôt différé sur les déficits égal à 945 287 * 28 %*51%	**134 987 €**
d'où un écart de première consolidation de	**5 694 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Constructions" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroitre le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

1.7.2. *Immobilisations corporelles*

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif .

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	1 an
- Constructions :	30 ans
- Agencements et amgts des constr.:	10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans
- Installations industrielles :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	non applicable
- Matériel de bureau et informatique :	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. *Immobilisations financières*

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur

recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. *Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »..

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, déduction faite des ristournes..

1.7.5. *Clients et comptes rattachés*

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. *Emprunts*

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. *Provisions*

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la règlementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux évènements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. *Engagements de retraites et assimilés*

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003.

Le montant des indemnités de fin de carrière a été évalué suivant la méthode « rétrospective des unités de crédits projetées » en tenant d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans et d'un taux de charges sociales de 40%.

1.7.10. *Impôts différés*

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. *Reconnaissance des produits*

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
BATIMAX	99,95	99,95	IG	<1 381 619>	<334 278>	18150 *(10)*
SCI CSVB	99,4	99,4	IG	<350 468>	<195 749>	1000 *(1)*
SCI CSVG	99,5	99,5	IG	<1 507 643>	<181 773>	1000 *(3)*
SCI CSVMS	25	25	MEE	<13 178>	44 282	1000 *(1)*
SODIMAX EVASION	100	100	IG	360 515	54 034	4280 *(10)*
SODIMAX EXPLOITATION	100	100	IG	4 775 825	171 224	4000 *(10)*
SV JAUX	0	0	IG	0	0	0 *(0)*
SCI DU CHAMP DE LAHYRE	99,88	99,88	IG	<1 224 818>	<132 751>	5000 *(10)*
PARA PONT	100	100	IG	<582 751>	<132 392>	500 *(10)*
SAS SODIMAX	99,79	99,79	IG	4 141 088	567 251	6250 *(16)*
TREFLANDRES	51	51	IG	<1 696 999>	<569 281>	1000 *(10)*
UHPS PONT	100	100	IG	<611 437>	<62 882>	500 *(10)*

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Vente de marchandises	87 570 106	84 256 241
Production vendue biens	37 891	40 063
Production vendue services	1 782 873	1 464 471
Produits des activités annexes	1 415 301	1 473 395
Chiffre d'affaires	**90 806 171**	**87 234 170**

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	8 284	51 131
Reprises amortissements et provisions	169 122	74 615
Transferts de charges	43 316	111 658
Autres produits	79 928	92 543
Autres produits d'exploitation	**300 650**	**329 947**

Note 3 - Autres charges et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Sous-traitance	782 957	791 541
Loyers	1 084 888	1 062 375
Entretien et maintenance	219 627	437 325
Assurance	193 821	178 479
Personnel extérieur	-38 746	-29 146
Honoraires	322 215	344 455
Communication et publicité	876 859	872 853
Transports	5 032	2 180
Voyages et déplacements	70 122	94 552
Services bancaires	528 383	497 019
Autres achats et charges externes	894 440	804 018
Autres charges externes	**4 939 598**	**5 055 651**

Note 4 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	6 713 158	6 423 539
Charges sociales	1 852 959	1 833 309
Participation / Intéressement	166 056	0
Charges de personnel	**8 732 173**	**8 256 848**

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	31/12/2019	31/12/2018
Ouvriers	0	0
Employés	242	233
Cadres	18	18
Effectif	**260**	**251**

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 420 307	3 469 132
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	221 858	57 152
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 785	121 136
Dotations aux amortissements et provisions	**3 643 950**	**3 647 420**

Note 6 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Produits de participations	0	0
Produits des autres immobilisations financières	1 122	1 745
Différences positives change	5	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	8 211	13 951
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	**9 338**	**15 696**
Intérêts et charges assimilées	1 868 433	2 069 925
Différences négatives de change	0	8
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	22 000	338
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	**1 890 433**	**2 070 271**
Résultat financier	**-1 891 299**	**-2 054 576**

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	243 828	758 345
Produits de cession d'immobilisations	6 500	6 773
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	33	454
Reprises sur provisions et transferts de charges	645 355	0
Total des produits exceptionnels	**895 716**	**765 572**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	707 242	511 175
VNC des immobilisations cédées	330 558	10 319
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	**1 037 800**	**521 494**
Résultat exceptionnel	**-142 084**	**244 078**

Note 8 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Impôt sur les sociétés	-34 518	-37 251
Impôt différé	-598 153	-306 672
Charge d'impôt	**-632 671**	**-343 923**

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2018	6 143 931	-3 464 099	2 679 832
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	-345 071	-345 071
Ecarts d'acquisition	**6 143 931**	**-3 809 170**	**2 334 761**

Note 10 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2018
Frais d'établissement	1 629 283	633 033	996 250	1 176 931
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	15 361	15 361	0	232
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**1 644 644**	**648 394**	**996 250**	**1 177 163**

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2019
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Amortissements des frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	15 361	0	0	0	0	15 361
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-15 129	-232	0	0	0	-15 361
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**1 177 163**	**-232**	**0**	**0**	**0**	**996 250**

Note 11 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2018
Terrains	5 546 311	0	5 546 311	4 900 956
Constructions	45 395 684	11 813 297	33 582 387	36 503 995
Installations Techniques, Matériel & Outillage	1 639 135	1 171 994	467 141	690 399
Autres immobilisations corporelles	2 921 188	1 611 753	1 309 435	1 594 820
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**55 502 318**	**14 597 044**	**40 905 274**	**43 690 170**

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2019
Terrains	4 900 956	645 355	0	0	0	5 546 311
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	49 049 684	0	-3 654 000	0	0	45 395 684
Amortissements des Constructions	12 545 689	-2 596 808	3 329 200	0	0	11 813 297
Installations techniques, matériel et outillage	1 608 821	55 041	-24 727	0	0	1 639 135
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-918 422	-272 540	18 968	0	0	-1 171 994
Autres immobilisations corporelles	2 836 546	84 642	0	0	0	2 921 188
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-1 241 726	-370 027	0	0	0	-1 611 753
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**43 690 170**	**-2 454 337**	**-330 559**	**0**	**0**	**40 905 274**

Note 12 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2018
Participations	320 275	0	320 275	320 275
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	879 606	0	879 606	879 606
Prêts	0	0	0	0
Autres Immobilisations Financières	1 711	0	1 711	1 294
Immobilisations financières	**1 201 592**	**0**	**1 201 592**	**1 201 175**

Note 13 - Stocks et en cours

(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	31/12/2018
Matières premières, Approvisionnements	32 615	0	32 615	29 622
Encours production de biens	0	0	0	0
Encours production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	8 753 655	355 896	8 397 759	8 865 289
Stocks	**8 786 270**	**355 896**	**8 430 374**	**8 894 911**

Note 14 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	768 422	335 372
Provisions	-46 063	-18 760
Valeur nette	**722 359**	**316 612**

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	768 422	768 422	0	0

Note 15 - Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	31/12/2018
Avances et acomptes versés	2 837 786	0	2 837 786	2 837 286
Personnel et organismes sociaux	28 536	0	28 536	26 568
Etat - Taxes et IS	895 680	0	895 680	871 493
TVA débitrice	823 774	0	823 774	1 150 298
Comptes courants débiteurs	1 159 693	0	1 159 693	812 554
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres Créances	623 288	5 500	617 788	416 424
Charges constatées d'avance	240 892	0	240 892	214 092
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**6 609 649**	**-5 500**	**6 604 149**	**6 328 715**

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 837 786	2 837 789	0	0
Personnel et organismes sociaux	28 536	28 536	0	0
Etat - Taxes et IS	895 680	895 680	0	0
TVA débitrice	823 774	823 774	0	0
Comptes courants débiteurs	1 159 693	1 159 693	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	623 288	623 288	0	0
Charges constatées d'avance	240 892	240 892	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**6 609 649**	**6 609 649**	**0**	**0**

Note 16 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Provision engagement personnel	430 236	580 153
Provisions pour risques	97 960	122 030
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	**528 196**	**702 183**

La variation des provisions se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2019
Provision engagement personnel	580 153	1 785	-151 702	0	0	430 236
Provisions pour risques	107 665	0	-13 000	0	0	94 665
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	**702 183**	**1 785**	**-164 702**	**0**	**0**	**528 196**

Note 17 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	**0**	**0**
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 760 978	6 240 102
Dettes de location-financement	36 269 554	38 689 969
Comptes courants créditeurs	1 762 311	1 426 502
Autres emprunts et dettes financières	112 650	94 018
Concours bancaires courants	11 380 401	11 737 972
Intérêts courus	23 300	24 113
Emprunts et dettes financières	**55 309 194**	**58 212 676**
Endettement financier	**55 309 194**	**58 212 676**

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 760 978	1 160 978	4 600 000	0
Dettes de location-financement	36 269 554	2 482 691	8 972 779	24 814 084
Comptes courants créditeurs	1 762 311	1 762 311	0	0
Autres emprunts et dettes financières	112 650	112 650	0	0
Concours bancaires courants	11 380 401	11 380 401	0	0
Intérêts courus	23 300	23 300	0	0
Endettement financier	**55 309 194**	**16 922 331**	**13 572 779**	**24 814 084**

Note 18 - Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	964 478	801 002
Personnel	918 557	670 528
Organismes sociaux	1 259 512	1 324 555
TVA créditrice	362 671	460 841
Etat - taxes et IS	224 847	179 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 458	101 643
Autres dettes	94 259	752 858
Produits constatés d'avance	23 796	18 001
Autres dettes et comptes de régularisation	**3 855 578**	**4 308 813**

Note 19 - Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Effets escomptés non échus (donnés)	0	0
Avals et cautions (donnés)	46 583 923	44 685 423
Hypothèques & nantissements (donnés)	18 120 388	18 120 388
Achats à terme de devises (donnés)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	0	0
Créances à l'exportation mobilisées	0	0
Créances professionnelles cédées	0	0
Autres engagements donnés	3 000 000	3 000 000
Total des engagements donnés	**64 704 311**	**65 805 811**
Effets escomptés non échus (reçus)	0	0
Avals et cautions (reçus)	47 713 644	47 274 554
Hypothèques et nantissements (reçus)	1 175 000	0
Achats à terme de devises (reçus)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Total des engagements reçus	**48 888 644**	**47 274 554**

Note 20 - Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit se présentent ainsi :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018
Audit légal	46 152	43 000
Autres missions liées à l'audit légal	0	0
Autres honoraires - Fiscal	0	0
Autres honoraires - Juridique	0	0
Autres honoraires - Social	0	0
Autres honoraires - Divers	0	0
Honoraires d'audit	**46 152**	**43 000**